



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'Etat, les agriculteurs et le corporatisme. Le paradoxe portugais

Luis Ramos

Résumé

Dans ce travail, l'auteur analyse la recomposition des rapports entre l'Etat et les paysans portugais après la révolution de 1974.

Abstract

The state, farmers and corporatism

In this research, the author analysis the new relations between the State and the Portuguese farmers after the 1974's revolution.

Citer ce document / Cite this document :

Ramos Luis. L'Etat, les agriculteurs et le corporatisme. Le paradoxe portugais. In: Économie rurale. N°222, 1994. 48 heures - 48 thèses d'Économie et de Sociologie Rurales. p. 24;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4933>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_222_1_4933

Fichier pdf généré le 26/03/2019

L'ÉTAT, LES AGRICULTEURS ET LE CORPORATISME

Le paradoxe portugais

Luis RAMOS

Allocataire de recherche
Groupe de Recherche Sociologique
Université Paris X - Nanterre
92100 Nanterre Cedex

Dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction de Pierre Coulomb (INRA).

Mots-clés : Etat, organisations agricoles, politique agricole, corporatisme, sociologie politique, Portugal.

Résumé : Dans ce travail, l'auteur analyse la recomposition des rapports entre l'Etat et les paysans portugais après la révolution de 1974.

THE STATE, FARMERS AND CORPORATISM The portuguese's paradoxe

Summary : In this research, the author analysis the new relations between the State and the portuguese farmers after the 1974's revolution.

La récente évolution des rapports entre l'Etat et les agriculteurs portugais semble traversée par un singulier paradoxe : celui d'une remarquable continuité corporative et cela en dépit du processus de recomposition social, économique et politique que le Portugal a connu au cours des dernières années. Or, dans un pays où le corporatisme a une forte connotation idéologique et une longue tradition politique, une telle continuité ne manque pas de nous interroger sur sa véritable nature et sur les causes de son éternelle persistance au sein de la société.

Pour essayer de répondre à ces questions, et après avoir analysé et discuté les différentes acceptions historiques et scientifiques de la notion de "corporatisme", nous avons été amenés à privilégier la définition qui le considère comme une "subordination de l'Etat aux intérêts particuliers d'un groupe social ou d'une organisation". En ce qui concerne l'agriculture, elle renvoie à l'analyse des modes de gestion socio-politique du développement agricole, c'est-à-dire, aux formes d'organisation et aux compromis institutionnels sur lesquels reposent les choix de politique agricole. Dans le sillage des travaux de Pierre Coulomb sur le corporatisme agricole, nous avons établi une grille d'analyse qui repose sur les postulats suivants : a) nous concevons la politique agricole comme une "**grande politique**" fondée sur un "compromis institutionnel" qui s'organise autour de trois "pactes" : un **pacte territorial**, que définit le type de contrôle social concédé par l'Etat à l'organisation agricole privilégiée; un **pacte budgétaire**, qui définit le système de ressources et d'allocation des dépenses publiques vers le secteur agricole ; un **pacte politique** qui définit les formes de l'alliance entre l'Etat et les organisations agricoles. b) Chaque organisation agricole constitue en quelque sorte un **modèle socio-politique** qui peut être défini à partir de trois dimensions : le **régime foncier** sur lequel repose le type d'agriculture que chaque organisa-

tion entend faire prévaloir ; le **régime des prix** qu'elles revendiquent pour les différentes productions agricoles ; le choix de société et de **régime politique** qui leur semble cohérent avec la place qu'elles entendent occuper dans la société.

L'application de cette grille d'analyse au cas portugais nous a permis d'identifier quatre grands modèles de gestion socio-politique du développement agricole : l'**étatisme corporatiste**, mis en place par l'Etat autoritaire et fascisant entre 1926 et 1974, s'organise autour de la rente foncière, repose sur un protectionnisme agricole sélectif et s'appuie sur un ensemble d'organisations professionnelles corporatives ; l'**étatisme collectiviste**, mis en place par l'Etat révolutionnaire et socialiste entre 1974 et 1976, s'organise autour du salaire des ouvriers agricoles, repose sur une politique alimentaire de type wagegoods et s'appuie sur des organisations syndicales ouvrières ; le **corporatisme économique** des entrepreneurs agricoles mis en place par l'Etat démocratique à partir de 1976, s'organise autour du profit de l'entreprise agricole, se fonde sur une politique de prix agricoles malthusiens élevés et s'appuie sur des organisations socio-professionnelles. Ce dernier modèle est concurrencé, depuis 1986, par l'**organisme coopératif** qui s'organise autour du revenu du travail des exploitants familiaux, repose sur une politique libre-échangiste et s'appuie sur des organisations de type coopératif.

La mise en évidence de ces différents modèles nous a permis de montrer que malgré les similitudes formelles, il y a un changement de "contenu" dans les relations entre l'Etat et la paysannerie portugaise, ce qui interdit de parler d'une quelconque "continuité corporative". Ce changement se traduit dans la pratique par la redéfinition des rapports de force au sein de la société agraire et des choix étatiques en matière de politique agricole.